



N° 1

OBJET :

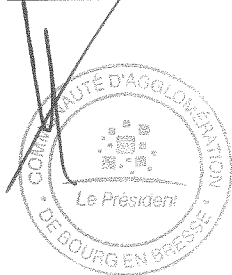
Subvention à l'Association de Formation Collective à la Gestion (AFOCG01) « l'Ain de ferme en ferme »

Nombre de membres	
En exercice	Votants
19	14

Certifié publié ou notifié selon les termes de la réglementation en vigueur, après dépôt en Préfecture

le 23 mars 2010

Pour le Président
et par délégation
le Directeur Général
B. DUPONT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU**

Séance du 8 mars 2010

Convocation en date du 1^{er} mars 2010

Sous la présidence de Michel FONTAINE, Président.

Présents : **MM.** Michel FONTAINE, Thierry MOIROUX, Jean-Paul RODET, **Mme** Sylviane CHENE (Bourg-en-Bresse), **MM.** Michel CHANEL (Buellas), Jean BERARD (Dompierre-sur-Veyle), Jean-Claude SIMONET (Montracol), **Mme** Hélène CEDILEAU (Péronnas), **MM.** Christian BERNARD (Polliat), Gérard GAVILLON (Servas), **Mmes** Cécile BERNARD (St-Denis-Les-Bourg), Monique BRUHIÈRE (Saint-Rémy), **MM.** Christian JAMBON (Vandeins), Bernard PERRET (Viriat).

Excusés : **MM.** Jean-François DEBAT (Bourg-en-Bresse), Bernard DUPIN (Jasseron), Michel BUELLET (Lent), Yves BOUILLOUX (Montcet), Bernard QUIVET (St-André-sur-Vieux-Jonc).

Secrétaire de séance : **M.** Christian BERNARD (Polliat).

--*-*-*-*-*-*

Monsieur Christian BERNARD, Vice-Président, expose à l'assemblée que les 24 et 25 avril 2010 se déroulera l'opération « l'Ain de ferme en ferme ». Cette opération d'ouverture de fermes aux visiteurs le temps d'un week-end répond aux objectifs de :

- promouvoir les métiers de l'agriculteur dans une optique de durabilité ;
- promouvoir les produits et les savoir-faire ;
- générer des rencontres et des échanges (lien ville-campagne) ;
- favoriser les démarches collectives qui s'inscrivent sur un territoire.

CONSIDERANT que des agriculteurs du territoire de Bourg-en-Bresse Agglomération sont partenaires de cette opération qui répond aux besoins d'agriculteurs et d'habitants.

CONSIDERANT que Bourg-en-Bresse Agglomération a été sollicitée pour une aide financière par l'Association de Formation Collective à la Gestion qui est à l'initiative de cette manifestation.

Monsieur le Vice-Président propose au Bureau, dans le cadre des attributions déléguées par le Conseil de Communauté, d'attribuer à l'Association de Formation Collective à la Gestion une subvention de 500 € pour l'organisation des journées « l'Ain de ferme en ferme » compte tenu de l'intérêt de cette manifestation sur le plan économique.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU, à l'unanimité,**

➤ **ATTRIBUE** à l'Association de Formation Collective à la Gestion une subvention de 500 € pour l'organisation des journées « l'Ain de ferme en ferme », comme susmentionné.

Fait et délibéré en séance à la date indiquée.

Pour extrait conforme,
Le Président,
M. FONTAINE

